

Limoges , le 12 Novembre 2019

Sanilea et le groupe ELSAN : une collaboration réussie

Depuis début 2019, Sanilea travaille activement avec le groupe ELSAN pour la gestion des transports.

Depuis un an, une nouvelle réglementation a été mise en place au sein des établissements de santé. En effet l'Article 80 (de la LFSS pour 2017, entré en vigueur en octobre 2018) a obligé ces structures à s'adapter et à innover dans la gestion de leurs transports.

Pour faire face à ces changements, le groupe ELSAN (2ème opérateur de santé privé en France), a choisi la société Sanilea, qui a conçu et développé SpeedCall un outil permettant de qualifier aisément le payeur, les forfaits applicables et les tarifs associés.

L'outil SpeedCall référence pas moins de 1 600 sociétés d'ambulances et de taxis et génère à ce jour environ 250 000 demandes de transports par mois.

SpeedCall assure le respect du libre choix patient ainsi que la distribution des missions Article 80 aux entreprises des transporteurs sanitaires référencées par l'établissement.

Déjà présent dans une quinzaine d'établissements avant l'évolution de la législation, l'objectif de Sanilea dans les prochains mois, est de couvrir les 120 établissements ELSAN avant fin 2020 et d'homogénéiser la gestion des transports à travers l'ensemble du groupe.

Grâce à cette collaboration et l'acquisition du marché de la Nouvelle Aquitaine, Sanilea confirme sa position de leader sur le marché des plateformes de transports sanitaires.

Créée en 2013 par Fabien Soares, Président et David Chiron, Directeur général, Sanilea est une start-up spécialisée dans le développement et l'intégration de systèmes d'informations innovants pour les établissements de santé et les transporteurs sanitaires. Elle développe des solutions simples et efficaces pour la gestion et l'optimisation du transport sanitaire.



Contact

Alice Buisson, chargée de communication, alice.buisson@sanilea.fr

Fabien Soares, Président, co-fondateur, contact@sanilea.fr